

208C1121

FR0000038531-FS443

10 juin 2008

Déclaration de franchissement de seuil (article L. 233-7 du code de commerce)

HF COMPANY

(Euronext Paris)

Par courrier du 6 juin 2008, complété par un courrier du 9 juin, M. Laurent Burdin a déclaré avoir franchi en hausse, le 30 mai 2008, directement et indirectement par l'intermédiaire de la société LBCO (1), par suite d'une réduction du capital de la société HF COMPANY, le seuil de 5% du capital de la société HF COMPANY et détenir, directement et indirectement, 206 715 actions HF COMPANY représentant 293 430 droits de vote, soit 5,51% du capital et 6,26% des droits de vote de cette société (2), répartis de la façon suivante :

	actions	% capital	droits de vote	% droits de vote
M. Laurent Burdin	86 715	2,31	173 430	3,70
Sarl LBCO (1)	120 000	3,20	120 000	2,56
Total	206 715	5,51	293 430	6,26

(1) SARL détenue à plus de 99% par M. Laurent Burdin.

(2) Sur la base d'un capital composé de 3 755 000 actions représentant 4 685 988 droits de vote, en application du 2^{ème} alinéa de l'article 223-11 du règlement général.